# A LA COMMISSION DES FINANCES

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Au début de l'examen de la loi de finances les communistes et socialistes de la commission ont présenté une motion proposant la suppression à l'article 2 relatif aux reasources budgétaires, de toutes les évaluations de recettes à provenir des décrets-lois et se chiffrant enviror dux milliards.

M Morane, républicain indépendant, a opposé une autre motion qui avait la priorité sur elle et qui a été adoptée par 23 voix contre 18. Cette motion décidait de reserver l'article 2 pour être dissuité à la fin de l'étude de le loi de finances.

« Ainsi, » expliqué M. Morane, la

par 20 voix control par 20 voix de recidate de reserver l'article 2 pour être discuté à la fin de l'étude de la loi de finances.

a Alnsi, a expliqué M. Morane, la commission pourra smender, modifier ou même supprimer les dispositions arrêtees par le gouvernement au fur et à mesure de l'examen de la loi de finances.

Apoutons que les opposants on ête les once socialistes, les clinq communistes et deux radicaux, MM. Archimbaud et Decarnaulds. Deux commissaires étuent absents et excusés : MM. Hymans et el exament et excusés : MM. Hymans et er excusés : MM. Hymans et er excusés : MM. Hymans et er excusés : MM. Hymans et excusés : MM. Archimbaud et el Frot. M. Schmidt, rapporteur général, s'est abstenu. Tous les autres commissaires ont voté la motion Morane.

Le communiqué de la commission des finances incique que le gouvernement a proposé deux articles nouveaux reproduisant les textes des articles additionnels dis à l'initiative de M. Malvy. Ces articles fixent des abstitement et des exonérations à la base pour le calcul de la contribution nationale de 2 % MM. Catalan et Jaubert ont declaré qu'ils n'étaient pas signataires de l'amendement ayant inspire le texte gouvernemental en raison d'une erreur d'ordre ilscal qu'il contient.

Voic le texte de la motion Morane : a commission des finances décide.

L'appel nominal rectiffé apres le scrutin sur la motion Morane porte MM Frot et Hymans, de l'U. S. R., comme ayant voté cortre au lieu d'être décomptes absents, ce qui portersit le nombre des opposants à 20 au lieu de 18.

### LE VOTE DE LA CHAMBRE SUR LA POLITIOUE GÉNÉRALE DU GOUVERNEMENT

Paris, 10. — A l'issue du grand débat de politique générale, la Chambre s' adopté l'ordre du jour pur et simple impliquant la confiance au Gouverne-ment par 315 voix contre 241 et 53 abs-tentions.

ntions.

La séance a été levée à 2 h. 25.

Prochaine séance, mardi matin, à 10 t
Ont voté contre : 73 communistes

Frochaine séance, mardi matih, a iv u Ont voté contre : 73 communistes 156 socialistes. 4 Gauche Indépendante : MM. Ber gery, Boulet, Leroy, Serre. 5 Union Socialiste et Républicaine : MM. Brandon, Camus, Laple, Plard, Ra ler. Radicaux et radicaux-socialistes . Chateau, Crutel, Longuet Théo

53 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE

99 Radicaux et radicaux-solalistas : MM Albert André; Archimbaud. Basild Bossoutrot, Cabania, Compagre, Cot. Deltre, Delbos, Dezarnatid. Elbel. Gous GUIDET, ISORE. Lassaile, Tedoux. Levy Alphandery Margaine, Marie André. Mellenne. Mendès - France Métayer, Monnerville, Perrein, Rethore, Rollin René. Jammy-Schmidt, Sérandour, de Tessan.

Tessan.

18 Minen Socialiste et Republicaine et MM. Barthe, Bérenger Raymond. Berthezenne Biblé, Deschiezenux Fiori, Forcinai, Frosard, Frot. Gélis, Gounin, Hymans, Jonas, Lafaye, Lebret, Périn Emile, Satineau, Triballet.

18 Gauche Indépendante et MM. Béron Cayrel, Delomsorbe, Elmiger, Marquet Renatiour, et M. Herriot qui présidait la séance.

Remaitudi, et a. heritot qui presante Seance. 7 députés absenis par congé : MM Depaud (P.S.F.), Gelsdoerfer (Radic-Soc.), Gullung (Indép d'Action Popul.) Michel Augustin (Fédér. Républ.), Nau-din (Radic-Soc.), Plancke (Gauche Inendante) ous les autres députés ont voté pour

#### LA PRESSE ALLEMANDE **ENREGISTRE AVEC** SATISFACTION « LA VICTOIRE DE M. DALADIER »

DE M. DALADIER »

Berlin, 10. — Les journaux ailemands enregistrent avec satisfaction la victoire remportée hier à la Chambre par M. Daladier. On estime géneralement M. Daladier. On estime géneralement M. Berlin, que derrière la majorité sé range Le « Berliner Tageblatt » déclare qu'a l'avenir le Gouvernement n'est plus grande partie du peuple français de dépendance des paris de gauche « La coalition du Front Populaire et mipue, le marxisme est rejeté dans l'opp. tion ». Le journal relève qu'une petite minorité du Parti Radical-Socialiste n'a pas soutenu M. Daladier, d'avent de l'est peur le set peur le gauche de l'est peur le se de l'est peur le set peur le set peur le set peur le set peur le contra de l'est peur le contra le cette de l'est peur le peur le cette rise ne serait pas provequés par la gauche, mais par la droite. Elle ne se dirigerait pas contre que leve des abstentions. Cette situation justifie un certain scepticisme La company de le de des abstentions. Cette situation justifie un certain scepticisme La correspondance politique et diplomatique s'approuve entièrement les declarations sistes hier à la Chambre par le président du Consell. La définition de la politique franço-allemande, telle qu'elle resulte de la déclaration signée à Paris. Cettairs de la chambre de la corte delaration. En Allemanne aussion est

tique franco-allemande, telle qu'elle resulte de la déclaration signée à Paris. Corresponde à l'interprétation que du corresponde à l'interprétation que du corresponde à l'interprétation que du conseive de l'interprétation que du conseive de l'interprétation que du conseive de l'interprétation est incerement animé par l'idée que la paix entre les deux pays doit être une paix durable.

L'organe de la Wilhelmatrasse approuvé également les paroles prononces hier per M. Bonnet, disant que l'accord germano-français exprime la volonté commune d'une collaboration si nécessaire pour la paix. Lo correspondance officieuse conciut ; s. Le succès remporté à la Chambre par le président, du Conseil roontre que sa politique en faveur de la déclaration franco-allemande ne doit pas être considéré comme l'action d'un groupe politique déterminé, mais comme l'expression de la volonté de la majorité du peuple français s.

# UN DÉCRET qui parait ce matin limite le recrutement des fonctionnaires

EN ESPAGNE

# UN RAID AÉRIEN SUR BARCELONE

On signale plusieurs blessés

Barcelone, 19.—Ge matin, a 10 h
30, cinq trimoteurs insurgés ont bomberds Barcelone, lançant leurs bombes
dans la zone du port et dans le quartier dea Rambias.
Une bombe, tombée au centre d'une
piace a fait quelques blessés une autre est tombée sur un groupe scolaire
faisant huit blessés. Les batterjes antiacriennes ont obligé les apparèlis insurgés à cenfuir.

Le commissaire des Cultes précise le but de sa mission

Barcelone, 10.— Le Docteur Bellich lommé hier Commissaire des Cultes. Belgaré à l'envoye spécial d'Bavas que but essentiel de gon commissariat et le rétablir l'exercice normal du guit lans le respect des lois de la Republ que et en accord avec l'esprit de rance affirmé par elles.

### EN PALESTINE

# 54 CHEFS ARABES se sont réfugiés en Egypte pour fuir la terreur organisée par les partisans du Mufti

Le Caire, 10. — Cinquante-quante chefs arabes palestiniens, réunis au Caire, sous la presidence du cheik Aly Chanine de Jaffa, qui prétend representer vingt mille Arabes de Zaiestine, ont voté une résolution approuvant la politique antiterroriste de Fakhri Bey Nachachibl et demandant que ce dernier les représente à la Conférence re Londres. Ces chefs déclarent s'être réfugiés en Egypte afin de fuir la terreur organisé par les partisans du mufti.

### UN VIOLENT CYCLONE A BALAYÉ SYDNEY

Sydney, 10. — Un cyclone d'une gran-de violence a balayé Sydney, hier soir Quantité de bateaux ont été jelés à la côte. Un train et un tramway on été pousses hors des rails par le vent. On ignore encore s'il y a des victimes, mais les dégâts sont déjà évalués à plu-sieurs millions de francs.

# 72 VICTIMES du typhon, à Manille

Manille. 10. — Seion les derniers ren-eignements, le bilan provisoire des vic-umes du typhon d'hier s'elève à sourante-louze moris. On compte les blessés ar centaines et par milliers les aans-bri. Quant aux dégâts, ils se chiffrent plusieurs millions de doilers.

#### **UN COMMENCEMENT** D'INCENDIE RAPIDEMENT MAITRISÉ DANS UN GRAND MAGASIN DE BELFORT

Belfort, 10 — Un commencement dincends s'est produit ce matin dan un grand magasin. Grâce au fonction nement immédiat des appareils d'extinction le feu a été rapidement mattrisé

#### LE NOUVEAU COMMANDANT DES TROUPES FRANÇAISES EN CHINE

Changhal, 10 — Le Colonei breveté Etat-Major Casseville, nouveau com-nandant supérieur des troupes fran-aises en Chine, est srrivé à Changaï enant du Tonkin

#### LA POPULATION DE L'OUGANDA MANIFESTE SON OPPOSITION AU RETOUR DU TANGANYIKA A L'ALLEMAGNE

A L'ALLEMAGNE

Kampala (Ouganda), 10. — Une manifestation monstre organisée par des
membres de toutes les races qui composent la population de l'Ouganda s'est
terminée par le vote d'une résolution
s'opposant au retour du Tangsnyika à
l'Allemagne.

« Toute proposition relative à ce transfert, déciare ce document, serait considérée comme une trainison de la confiance que les peuples accordent su gouvernement britannique. »

#### LE NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE HONGRIE SE RENDRAIT

BERLIN, ROME ET VARSOVIE

Berlin, 10. — Le comte Csakey, nouveau ministre des Affaires étrangères de Hongrie, est strendu à Berlin dans un avenir rapproché.

Le nouveau ministre hongrois se rendrait, selon des informations de bonne source successivement à Berlin, à Rome et à Varsovie : étant donnée l'urgence des problèmes hungaro-allemands, on croit qu'il commencerait ses visites par la capitale allemande.

L'ÉCHANGE DES BONS 5 % 1934 Paris, 10 — Le décret relatif à l'échange des Bons 5 % 1934 venant à échèance le 5 janvier prochain contre des Bons du Trésor à un an d'échèance — que le s Journal Officiel » publie aujourd'hui — stipule que pourront être échangés les Bons 5 % déposés en vue échangés les Bons 5 % déposés en vue de leur remboursement aux caisses des comptables du Trésor avant le 5 septembre 1938. La valeur de reprise des Bons 1934 est fixée à leur valeur nominale de remboursement du 5 janvier 1939. Les intérêts calculés au taux en vigueur pour les Bons à un an au moment où se fera l'opération d'échange seront payés d'avance.

d'emplot nouveau dans les cadres des administrations services, offices, établissements et régies de l'Elat. S Cette interdiction s'étend aux départements. Communes de plus de cinq mille habitants, régies et établissements publiches, ainsi qu'accessoures concedératures qu'accessoures finances de l'establissements publiques de navigations maritimes ou aériennes qu'accessours finances de l'establissements publiques et aux compagnies de navigations maritimes ou aériennes subventionnées à. In pe peut être procédé à des nominations d'auxiliaires dans les diverses administrations, services, offices établissements, régies et sociétés ci-dessus énuméries, que dans la limite du présent violation des dispositions qui précédent seront nulles et non avenues. Les divers comptables publics intéresaés devront, sous leur responsabilité, refuser tous palements afférents aux dépenses qui en seraient la conséquence. En ce qui concerne les services concédés et les compagnies de navigation maritimes et aériennes subventionnées, les subventions ou le concours financier dont il bénéficient seront réduits à due concurrence.

# LE PROCÈS DE LA GÉNÉRALE SKOBLINE

(BUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La déposition de M. Ducloux, contrôleur général à la Sûreté nationale

L'huissier audiencier appelle M. Oucloux, contrôleur général à la Sûrete
nationale. Mais,eure temps, ile président Delegorgue donne mandat à un
imspecteur de la police judiciaire de rechercher, parmi les garagites de la rue
de Paradis, celu qui mit à la disposition
de l'ambassadeur des Soviets une camionnette Ford à cyclindres.
M. Ducloux est à la barre.
Il explique qu'il a fait une prève enquête sur l'enquête même de M. Chauvincau, ex-commissaire à la Sûreb nationale, lancé sur la piste du Hayre. Les
resultats de cette contre-enquête ont éts
sévères pour M. Chauvineau, qui fut
a en-dessous de sa tâche », explique le
contrôleur.

ontrôleur. Une confrontation s'impose entre les

seux hommes.

M. Chauvineau a'avance : « Je n'al M. Chauvineau a'avance : « Je n'al pas fait d'enquête judiciaire proprement lite, mais une enquête destinée seulent à fourprir des renseignements à la 30rete nationale. »

On apprend que lea dsux policiers sont des ex-amis qui déjeunèrent souvent ensemble.

LE PRESIDENT. - Est-ce exact ? M. DUCLOUX. - Il y a au moins dia

ans.

M. Ducloux rappelle qu'il a mis en garde M. Chauvineau sur la gravité du rapport qui lui était demandé.

M° RIBET.— Le ministre de l'Intécieur n'était-il pas furieux ?

M. CHAUVINEAU.— Oui, il était

furieux.

Mº RIBET. — Nous regrettons encordavantage l'absence de M. Marx Dor davantage l'absence de M. Marx Dor-moy. (Mouvements). L'avocat continue à assailir de ques-tions M. Ducloux qui se retranche dans des dénégations ou des incertitudes.

#### MM. Mondanel et Chauvinot sont confrontés

sont confrontés

M. Papin, commissaire de la Sûreté, fait ensuite un rapport sur la fameuse

M. Ribet affirme que ce témoin a agi selon les directives reques et met en parallèle la situation de ce témoin et celle de M. Chauvinot qui a été déplacé.

M. Mondanei vient à la barre, il confronté avec M. Chauvineau et M. Fournier, ex-commissaire de la Sûreté. Il s'agit de savoir si M. Chauvineau es; allé voir M. Mondanel au cours de l'enquête sur l'enlèvement du général de Miller du 24 septembre 1937.

M. Fournier déclare qu'il a vu' M. Chauvineau dans l'antichambre de M. Mondanel.

Chauvineau dans l'antichambre de M. Mondanel.
M. Mondanel, de son côté, n's gardé aucun squvenir de cette visite. Il affirme que, dans cette affaire, la sûreté a fait son devoir
M's Ribet jui reproche d'avoir fait une enquéte afin de savoir s'il n'avait pas d'attaches avec l'ambassade d'Allemagne et l'ambassade d'Angleterre.
M. Mondanel oppose à ses affirmations un dementi formei.

Une révélation sensationnelle

Une révélation sensationnelle
On entende nesuite M. Bourtzeff, publiciste, historien de la Révolution ruse, et M. Epstein, directeur d'une maison de couture paristenne, qui vit Mme Skobline le jour de l'enlèvement du générai de Miller. Ce dernier fait une déposition laissant entendre que l'accusée aurait voulu ménager un alloi à son mari Puls M. Trotsky, ancien sous-officer de l'armée blanche, vient à la barre.

Ti-déclare tout net que le général de Miller a été enlevé par une bande d'assassins soviétiques ; qu'un nommé Savine, agent soviétique ; qu'un nommé soviet, que soviétique ; qu'un proposé, un jour, de faire partie de cette band e d'enlèveurs » ; qu'en janvier 1957 il était prévenu de l'enlèvement du général que

falt prevenu de l'enevenieur de servici ral.

Il affirme qu'il savait que, boulevard de Montmorency, il y avait un appartement aménagé afin de recevoir la victime; que c'est là qu'on a amené le général de Miller et qu'il a été enfermé vivant dans une caisse.

Il tlent tout cela d'un de ses anis haut placé chez les Soviets.

Le président et l'avocat général insistent à plusieurs reprisses pour avoir le nom de cet ami, mais c'est en vain et sur cette révieitoin sensationnelle, mais incontrôlable. l'audience est suspendue.

# D'autres témoins

M. Litvimensko, ancien capitaine de armée Korniloff, M. Auguste Février, xpert-comptable, déposent ensuite sans pporter de faits bien nouveaux dans pporter de lans sand i débat. Puis M. Bievintzski vient dire qu'il roit que le général Skobline était un croit que le général Skobline était un agent double.
D'aprés M. Zadkine, expert-traducteur, qui a examiné les papiers trouvés chez le général Skobline, aucun indice ne permet de dire que le général était un agent soviétique.

#### Deux lettres adressées à la Plevitzkaia

All Flevnikhaia

M° Ribet donne lecture d'une lettre, adressée de Sofia à la Plévitzhaia, et en lit une autre dans laquelle sont mélées is couture et la politique et de laquelle il ressort que la destinataire s'intéressait à l'activité de son marl.

L'accusée déclare que ces lettres ne lui étalent pas adressées.

Des questions posées par les avocais de la défense, mettent en l'unifère le fait que tout n'aliait pas pour le mieux chez les Russes blancs. Le fils du genéral be Miller confirme que son père a reçu des lettres de menaces de généraux russes blancs.

On apprend que les garagistes de la rue Paradis n'ont jamais loué de ca-mionnette à l'ambassade de l'U. R. S. S. et l'audience est levée.

# LE CONGRÈS DES MÉTAUX

Paris. 10. — Le Congrès de la Fédération ouvrière des Métaux a entendu ce matin diverses Interpellations no-camment celle de M. Dhendt (Nord), Les travaux ont été interrompus pour recevoir une délégation prolétarienne espagnole.

# UNE GRAVE EXPLOSION A BORD D'UN CARGO A MARSEILLE

On a retiré deux corps de la cale du navire, mais on suppose que le sinistre

a fait d'autres victimes

brûlés.

Le sinstre fut rapidement jugulé, on a alora vidé de leur sau les tanka et procédé à la ventilation des réservoirs que f'on a pu ainsi explorer. On en a retiré deux corps, amais l'on croit qu'il y à d'autres victimes.

Malgré les efforts des enquêteurs, on n'a pas pu déterminer les causes de l'explosion.

L'explos

# M. LA GUARDIA, préside à New-York une manifestation antinazie

New-York, 10. — Une importante nifestation antinazie a eu lieu hier soir au Carnegle Hall, sous la présidence de M. La Guardia, maire de New-York. De nombreuses personnalites protestantes, catholiques et israélites, americaines et allemandes assistaient à celle manifestation parmi lesquelles M. Henry Wallace, accretaire à l'Agriculture; Wallace, accretaire à l'Agriculture; autholique de Washington; M. Williace, actholique de Washington; M. Wil mannestation parmi requeites M. Realy Wallace, accrétaire à l'Agriculture; Mgr Fulton Sheen, recteur de l'Université de l'Agriculture; Mgr Fulton Sheen, recteur de l'Université de l'Agriculture de l'Agriculture

#### UNE CÉRÉMONIE A LA MÉMOIRE DE JEAN MERMOZ ET DE L'ÉQUIPAGE DE LA « CROIX DU SUD »

Paris, 10. — Une messe a été célébrée ce matin à la cathédrale Notre-Dame, sur l'initiative du Parti Social Français. à l'intention de Jean Mermor, son vice-président, et de l'équipage de la « Croix du Sud », ainsi que de tous ceux qui ont donné leur vie à la France.

ont donné leur vie à la France.

La messe-a été dite par l'abbé Bouquerel, vicaire de la paroisse, et l'absoute donnée par se chanoine Bret, archiprètre, qui a présidé la cérémonie. Un drapter de l'abboute de représentation recouvert d'un drapeau tricolore remplaçait le catafaique. Des faisceaux de drapeaux décoraient les pillers et un immense drap tricolore avait été substitué à la croix de fond habituelle. Les chants ont été exécutés par la maitrise sous la direction du chanoine Méret.

Au premier rang de l'assistance avait

noine Méret.

Au premier rang de l'assistance avait pris place le colonel de la Rocque, auprès de qui l'on remarquait MM. Vallen. Ybarnegaray, députés; Ottavi, les membres du Comité exécutif et du Comité directeur du P.S.F., M. et Mme Jean Chiappe, MM. Noël Pinelli, Henri de Kerillis, le chanoine Polimann. Marchand. conseiller municipal ; Georges Pécat, ambassadeur de France; les généraux Daviet. de Goys, le professeur Sergent, de l'Académie de Médecine; Firmin Roz, de l'Institut; Armand Masard, conseiller municipal ; Tirard, président de la Compagnie Air-France, et une délégation des plotes de cette Com-Firmin Roz, de l'Institut ; Armand Mas-sard, consellier municipal ; Tirard, pré-sident de la Compagnie Air-France, et une délégation des plotes de cette Com-pagnie, la Fédération Jean Mermoz, MM de Montalembert, D'Aillières, etc... La famille de Jean Mermoz étalt re-présentée par sa mère. Mme Gillot-Mermoz, Etalent également représentées les familles des victimes de l'équipage de la « Croix du Sud ».

### UNE BANDE DE CAMBRIOLEURS ARRÊTÉE A LORIENT

Lorient, 10. - D'importants et n

d'autres arrestations.

Il a été notamment établi que dix magasins avaient été cambriolés par cette bande en une soule nuit.

# UN INCENDIE RAVAGE

Châlon-sur-Saône, 10.— Le vieux châ-teau de Savilly, attué sur le territoire de le coup a été tiré durée qui s'est bleact la Grande Verrière (Saône-ét-Loire), a baibutia puis finalement avous : « C'est été en partie détruit par un incendie moi qui ai tiré, mais il m'a dit de ne pas qui a pris naissance dans l'une des raconter comment cela c'était passé et chambres à coucher Des meubles an-ciens, des objets d'art des bijoux et des clitres ont été anéantis. Les dégâts sont

# Le drame de Bousignies-sur-Roc ECHOS

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Bonnet avait rencontré Price un jour jui i travaillait comme bûcheron dan; a bois de Comagne Price n'était par renu là pour travailler, mais plutôt pou-repèrer, un endroit propre à son spor-avort : le braconnage.

C'était un curieux personnage que Price. Il était ne en 1919, en Belgique. Son pere, sujet anglais, lui avait donn on nom et sa nationalité. Il demeurait tepuis un certain temps à Leval-Chau-teville, un petit bourg de Belgique non oin de la frontière. Bonnet ramena Price dans son foyer... et les mauvaises angues commencèrent à jaser dans le lave.

La scene que nous venons de raconnet avant rencontre Price un jour travaillait comme bicheron dans la bour travaillait comme bicheron dans la bour travailler, mais plutôt pour ser, un endroit propre à son sport le le braconnage.

Tait un curieux personnage que l'alte en pour travaillait dans une forme ta a mationalité. Il demeurait is un certain temps à Leval-Chaule, mp ett hourg de Beigique non de la frontière. Bonnet ramena de la frontière. Bonnet ramena de la frontière de monde la frontière de monde la frontière de maire de l'affaire son collègue de pressons-nous de dire que ce fut



La maisonnette de la Comagne, à Bousignies-sur-Roc, théâtre de l'affreux drame

peut être à tort, car Mme Suzanne Si-moès affirma qu'elle n'a jamais eu la moindre complaisance pour le jeune an-riais « l'Australien » comme on appelait Price, compagne

ulteturs que sui ann un lapin.
Une fois, deux fois, trois fois, Price revint à la maison de la Comagne et oujours il se heurta au refus de Bonnet et il. essuya l'obstiné véto du fois ce que la jeune lemme a raconté hier aux gendarmes.

"Is semble que Price ne se rebutatt pas facilement. Vendredi, au début de l'aprè-midi. Bonnet rentrant chez iui trouva Price qui l'attendatt encore pour un-fameuse partis de braconnage. Il décli-na l'invitation. Price partit... mais il trouva sur son chemin des gardes-



Maurice BONNET

chasse qui lui dressèrent contravention. Il revint chez Bonnet, vers 17 h., porteur de son fusil de chasse. « Ga va mal, dit-il, les gendarmes et les gardes sont sur mes trousses ? M'aurait-on vendu ? Maurice Bonnet ne répondit pas. — Viens avec moi, insista l'Australien, nous allons faire un tour. Maurice Bonnet répilqua qu'il n'avait nulle envie de sortir le soir et Suzanne Simoès intervint de nouveau pour empécher son ami d'aller braconner. Voulant aans doute échapper à cette conversation, Bonnet annonça soudain qu'il allait en Belgique acheter du tabac. — Je t'accompagne, dit Price, c'est ma route pour rentrer chez moi. Les deux hommes partirent dans la nuit noire vers la frontiére proche. Quelques instants plus tard. Mme Simoes — éest elle qui raconte l'histoire — vit revenir Price, portant toujours son fusil, l'air hagard, les mains ensanglantées... « Il vient d'arriver un maiheur. Mau-

lantées...
« Il vient d'arriver un malheur, Mau-ice a voulu me prendre mon fusil, le oup et parti, il s'est blessé l »

# « Faire croire à un accident »

"Faire croire à un accident »

Mme Simoès courut avec Price dans la campagne. A 150 métres de la maison dans une pature, elle vit Maurice Bonnet ailongé sur la terre, reignant doucement. Avec l'aide de Price, elle ramena le blessé dans sa maison. Elle s'aperqui alors que Bonnet avait regu, dans le dos toute la décharge, un coup de fusil tiré de près puisqu'il avait fait baile. La La blessure était mortelle. Bonnet querques instants plus tard, expirs anna avoir repris connaissance.

— J'ai regardé Price bien en face, raconte la jeune femme et je lui ai dit e Ce n'est pas Maurice qui s'est blessé;

### Un alibi?

Cun alibi ?

Aux premières heures de la journée, Price était informé qu'il devait se rendre à la gendarmerie au sujet du procedit de braconnage. Il arriva l'air assuré, mais perdit bientôt de sa superbe quand on lui demanda s'il connaissait ce malheureux Bonnet qui la veille au soir avait été assassiné.

Price se doutait bien de ce qui l'attendait car déjà il avait soigneusement préparé un alibi s Comment le sauraije, dit-il, à l'éheure ou il a été tué j'étais chez mon oncle à Leval. Il pouraen tendait car de l'air le sauraije de l'air l'ai

#### De lourdes charges

De lourdes charges

L'enquête s'est poursuivie activement durant la journée d'hier. Le chef Bultez, les gendarmes Richard et Dubois ont entendu différents temoins. Ils ont recueilli de Mine Simoès le témois page que l'on sait. On s'est efforce, surtout du côté français, d'établir d'une façon précise l'heure du drame. Mine Simoès n'a pu être très affirmative ; la pendulette qui se trouve dans son logis ne marque pas très exactement l'heure. Il était croit-elle, environ cinq heures et quart, et Price a puquitter Comagne vers 5 h. 30.

De son côté la gendarmerie belge setforce de faire préciser à l'oncle de Frice: a quelle heure e l'Australien s. set arrivé chez luit. Il semble beln que l'alle savoure de l'alle se l'ente part que l'on n'a pu retrouver le fusil dont se sert habituellement Price et qu'il portait au moment du drame, selon Mine Simoès. Cha retrouvé chez l'Australien, divers fusils de chasse, mais non point celui avec lequel fut tué l'infortune Bonnet.

Beref, des diverses constatations et des déficatelous faites par mine se

Bref, des diverses constatations et des déclarations faites par Mme Si-moès ainsi que le jeune Remy, la jus-tice a fait un faisceau de presomptions extrémement solide contre Price dont les dénégations et les protestations d'innocence ne trompent personne.

# Le mobile du crime

L'enquête va se poursuivre pour élu-cider les causes profondes de ot drame. Nous avons dit au début de notre en-quête les différentes hypothèses qui pouvaient être equisagées. Il semblait hier, après une journée d'investiga-tions que l'hypothèse d'une vengeance de braconnier devait être principale-ment rétents.

ment retenue.

Le Parquet d'Avesnes a fait savoir qu'il ne ae rendrait pas sur les lieux, la longue instruction qui va commencer devant vraisemblablement comporter une reconstitution.

ter une reconstitution.

Hier après-midi M. le docteur l'riqueneaux, médecin-légiste est venu procéder à l'autopsie du corps de Maurice Bonnet qui avait été transporté à la mairie du village. Nous croyons pouvoir dire que le coup de fusil rut tiré à très faible distance et que la charge faisant balle provoqua une blessure mortelle en déchirant le poumon droit. Quant à Price, son extradition va être demandée par la justice française. L. BAJEUX

#### LA SURVEILLANCE **DES ÉTRANGERS** DANS NOTRE RÉGION

LA 2º BRIGADE MOBILE DE LILLE A CONTROLE RÉCEMMENT 2500 ÉTRANGERS

De récents décrets ministériels ont pour objet de renforcer la surveillance et le contrôle des étrangers résidant en France.

le coup a été tiré dans son dos ». Price tabultis puis finalement avous : c C'est moi qui ai tiré, mais il m'a dit de ne past raconter comment cela c'était passé et il m'a demandé de faire croire à un accident ». This aussitôt Price annonça qu'il ailiait chercher un médecin dans la ville voisine.

# et CARNET

OALENDRIER. — Dimanche 11 décembre 1933. — Mée jour de l'année. — Soleil : léver à 7 h. 35 ; coucher à 15 h. 52. — Lune : lever à 21 h 13 ; coucher à 10 h. 25. — Saint du jour : Saint Daniel.

METEOROLOGIE. — Station de Litie. — bservations faites le 10 décembre à

Descriations faites le 10 décembre à 78 4.5.

Baromètre : 748 m/m ; hausse depuis la 78 4.5 · 3 m/m — Thermonetre fronde. 9-8 ; minima, 50 l s' neitre à 17 h. 45 · 3 m/m — Thermonetre fronde. 9-8 ; minima, 50 l s' neitre fronde. 9-8 ; minima, 50 l s' neitre fronde. 9-8 ; minima, 50 l s' neitre fronde. 9-8 in minima, 50 l s' neitre fronde. 18 neitre des 17 h. 45 · 0 m/m 8 — Direction du sent : Sud : force : faible — Direction des nuages : pas observable. — Etat du lei : couvert pour le journée d'aujour-d'hui : mauvais temps couvert et pluie.

# **JEUX** D'ESPRIT pour s'amuser en famille...

# TEL EST PRIS...

Un pauvre voyageur s'était fait ser-vir à diner dans une auberge ; son re-pas pris, l'hôte vint lui en réclamer le

Je n'al pas d'argent, lui dit-il, mais ossède une belle voix ; je vais vous iter une chanson pour m'acquitter.

Si, cependant, je vous en chante une qui vous fasse plaisir, ne me tien-drez-vous pas quitte ?

 Soit, mais il faut qu'elle me piaise, dit l'hôte, bien résolu à ne rien trouver de son goût Le dineur lança plusieurs chansons. Rien ne plut à l'aubergiste. Enfin l'artiste tira une maigre bourse en disant :

- Cette fois, je vais vous chanter quelque chose qui vous plaira, j'en suis

Nous demandons à nos lecteurs de rouver la chanson que le client en-onna de sa plus belle voix. Vous trouverez la réponse

### LE POSTIER attaqué aux environs de la Gare de Lille

# est mort hier matin Le Parquet a ordonné l'autopsie

Le Parquet a ordonne l'autopsie
L'affaire du postier de Lillie était blen,
ainsi que nous le laissions supposer
très grave. Vérnéred! M." Ernére dessous
se mouratudens suis du l'objetal. A Lilie
Hier matin; it agomisait. Vers '10' h., it
rendati le dernier soupir.
Nous avons longuement raconte esté l'aifaire dans notre précédente edition.
Est-ce un meurire?
Nos lecteurs savent maintenant quelles
ont été les circonstances de la mort du
pauvre postier qui laisse une veuve
inconsolable et deux petits orphelins.
Il y a un témoin. Il s'appelle M. Gusteve Frison. Il passait. Il a vu la scene.
Qu'a-t-li vu ?
Il a vu une femme qui frappait a

Lawe TIMON. II passait. Il a vu la scene, qu'a-t-il vi ?

Il a vu une femme qui frappai a coups de baiel sur la tête du postier et un homme qui tenait le malheureux pas le coi de son veston.

Retenons cette phrase dans la déclaration du témoin:

a Lorque l'homme a lâché le postier, celui-cl est tombé comme une masse. So Donc. un des coups portés par la femme avait fait perde connaissance à M. Emile Salson.

mile Salson.

Il reste à déterminer si la fracture
constatée par les médecina, fracture
jui se trouvait à la base du crâne, as
te produite par les coups ou par le chos
onsécutif à la chute.

Quoi qu'il en soit, la chute a été provo-

quie par les coups...

M Grosjean, juge d'instruction au Parquet de Lille, chargé depuis hier matin
d'une affaire qui date de huit jours
exactement, a commis M. le professeur
Muiler, médecin légiste, aux fins d'autonsie.

# topsie. La Fédération postale, émue par les circonstances de cette affaire, se propose de constituer un Comité de défense.

UN VOLEUR OUI REMBOURSAIT

SES VICTIMES ARRÊTÉ A ARRAS

C'est une curieuse histoire que celle à laquelle vient de mettre un terme la 2º Brigade Mobile de Lille. Figure bien curieuse que celle de ce voleur qui, « à tempérament », rembourse sa victime au moyen de mandats anonymes, geste large que rarement les filous utilisent. large que rarement les filous utilisent.
Un certain jour de l'année 1937, un
certain M. Leman, demeursht à Asoq,
se voyait dérober une somme de 2300
franca. Plainte, puis enquête. Au bout
de quelque temps, M. Leman était fortement surpris de recevoir d'un inconnu
une petite mensualité L'affaire vint au
Parquet, lequel confia l'enquête à la
2º Brigade Mobile.

Dans ce domaine, le service spécial

L'inspecteur Plé, après plusieurs in
des étrangers de la 2e origade mobile,
vestigations, découvrit l'expéditeur des
confié au commissaire Perrin et à plumandats, au n'était autre qu ele voieur

C'est un nommé Fernand-Léon Vas-seur, infirmier à Arras. Il a été arrêté. Son épouse a été inculpée de complicité de vols.

#### COMMISSION HISTORIQUE DU DÉPARTEMENT DU NORD

La commission historique du départe-ment du Nord se réunira le 19 décem-bre 1988, à 16 h, 30. Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal ; 2. M. le docteur Albert Benoît ; \$Le Beau Regard, à Lille ».

#### LE RELÈVEMENT DE LA FRANCE PAR LA FAMILLE

On se souvient des grandes confé-rences données par le Centre départe-mental des Jeunes de l'U.N.C., au début de l'année à Lille sur : Le Mariage, la France dans le Monde, La Paix Sociale. Désirant étendre son influence, le Centre départemental des Jeunes de l'UN.C. a décidé de continuer ces conférences non seulement à Lille, mais dans les principales villes du département.

Lundi 19 décembre, une conférence l'information sera donnée à Roubaix ur « le relèvement de la France par a Famille ».

DEDE ET DOUDOU . LES JUMEAUX FACETIEUX







